

TROUVAILLES

DE

CONDREN (AISNE)¹

Le sol des forêts, le fond des lacs et « le lit des rivières »² sont réputés, en général, comme d'excellentes mines à exploiter par les archéologues. Innombrables, en effet, sont les objets intéressants recueillis en ces milieux ou ramenés au jour, soit par des fouilles spéciales, soit, le plus souvent, par le simple hasard.

C'est d'ailleurs à cette dernière source que nous devons une notable partie de notre modeste collection locale ; et, parmi les quelques pièces remarquables qui la composent, figurent avec honneur celles sur lesquelles nous croyons devoir attirer aujourd'hui l'attention publique. Fortuitement rencontrées dans la rivière d'Oise, à Condren (Aisne)³, lors des dragages ayant pour objet le ballastage des voies ferrées économiques de la Somme, elles comprennent : une épée, une spatule ou cuillère à parfums et une stèle ou laraire. Leur invention, déjà ancienne, remonte à l'année 1895 ; et ces objets sont entrés presque immédiatement dans notre collection, grâce à l'extrême amabilité de

1. Lu dans les séances de la Société historique des 16 février et 13 juin 1906. L'impression de ce travail a été retardée par différentes circonstances, notamment par une étude plus complète de la petite stèle, dont l'interprétation n'avait été qu'ébauchée en première lecture.

2. A. BERTRAND. *La Gaule avant les Gaulois*, 1884, pag. 153 et 154.

3. C^{on} de Chauny, arrond^{it} de Laon (Aisne).

M. Duchemin¹, entrepreneur de travaux publics à Compiègne, que nous sommes heureux de pouvoir remercier une fois de plus, ici. D'excellents moulages en ont été faits par les soins de M. Champion, le très habile directeur des ateliers de Saint-Germain-en-Laye ; mais ces moulages, offerts par nous au musée de nos Antiquités Nationales² et à celui de Beauvais³, n'ont donné lieu jusqu'alors, que nous sachions du moins, à aucune note ou notice spéciale. C'est pourquoi, après nouvel examen des originaux, et en raison de l'intérêt qu'ils présentent pour la science archéologique, avons-nous résolu d'en faire une étude assez détaillée.

Nous examinerons donc successivement chacun des objets en question, au triple point de vue de la matière, de la forme et de la destination, en essayant de déterminer, en outre, à quelle époque il doit vraisemblablement remonter.

Épée.

L'épée de Condren⁴ est en excellent fer, sinon en acier ; dans son état actuel, elle pèse 740 gr. 5 décigr., et sa densité est de 7.36⁵. De taille moyenne, à double tranchant, elle est munie d'une forte garde ou traverse, et se termine en pointe aiguë.

Sa lame n'est que très légèrement décroissante et mesure

1. Outre ceux de Condren, nous devons à l'obligeance de M. Duchemin les objets suivants, que nous ferons mieux connaître ultérieurement, savoir :

1° Une hache polie en silex, de taille moyenne (0^m182^{mm}), mais très remarquable par sa perfection et la largeur de son tranchant (0^m076^{mm}) ;

2° Une hache à talon et une pointe de lance en bronze ;

Et 3° une boulerolle de fourreau d'épée, en bronze, du type de celle de la cachette de Fouilloy (Oise).

2. N° 43889 du catalogue manuscrit.

3. N° 275, *ibid.*

4. Fig. 1, 2, 3 et 4 de la grande planche jointe à notre travail.

5. Les poids et densités de l'épée et de la spatule ont été très exactement déterminés par M. Laze, ingénieur-chimiste à Compiègne, que nous remercions sincèrement de son aimable obligeance.

exactement 0^m532^{mm} de longueur, de la traverse à l'extrémité de la pointe ; ses bords, formant une légère embase à leur origine, sont ensuite parfaitement droits, presque parallèles, jusqu'aux endroits où ils s'infléchissent en courbes paraboliques pour constituer cette pointe.

La largeur de cette lame est de 0^m048^{mm} à sa base, 0^m044^{mm} à la naissance de la partie droite, et de 0^m038^{mm} au commencement du rétrécissement vers la pointe. Les faces en sont légèrement convexes, mais sans présenter, sur l'axe longitudinal, ni arête sensible, ni bourrelet plus ou moins proéminent, ni encore moins de dépression ou gouttière. Son épaisseur, relativement forte, varie entre 0^m006^{mm}, au talon, et 0^m005^{mm}, à l'extrémité de la portion rectiligne, soit à 0^m085^{mm} de la pointe. Quant au martelage, il a été des plus réguliers et des plus soignés ; les tranchants eux-mêmes sont restés vifs et acérés dans toute leur étendue : de sorte que cette épée, sans nouvel aiguisage, serait encore capable, comme celle en bronze des environs de Chauny, « de produire de dangereuses blessures »¹.

Au bas de cette lame se trouve une garde ou traverse assez courte, massive, plane au-dessus et au-dessous, mais relevée symétriquement en accolade sur chacune de ses faces. La longueur de cette traverse ne dépasse guère huit centimètres (0^m081^{mm} exactement), et ne débordé latéralement, sur les côtés de la lame, que de 0^m016^{mm} environ, formant ainsi deux *quillons* également courts et trapus. Ces quillons, bombés aux extrémités, présentent, en plan, des carrés-longs de 0^m020^{mm} et 0^m026^{mm} de côtés, dont les angles, fortement abattus, correspondent aux chanfreins ou biseaux de la traverse elle-même.

Cette traverse d'ailleurs, ne fait corps avec la lame que par le sertissage primitif, la rouille et une gangue siliceuse, très dure, résultant d'un long séjour de l'objet dans un terrain formé de graviers humides. Les dépressions que l'on distingue aisément à la jonction des deux pièces, sur-

1. J. PILLOY. *Une épée de bronze découverte dans la rivière d'Oise*, pag. 4 du tirage à part.

tout du côté où la gangue est complètement enlevée, ne laissent aucun doute à cet égard : elles indiquent nettement que cet accessoire, forgé séparément, fut ensuite, sinon soudé, du moins très solidement assujéti sur la soie de l'arme, à la naissance de la lame.

L'ensemble de ces dispositions assigne déjà un caractère tout particulier à cette traverse ou garde ; mais c'est surtout son ornementation et la richesse de sa décoration qui lui donnent un intérêt exceptionnel, et, à l'arme tout entière, une valeur documentaire spéciale.

Cette décoration, en effet, se compose de doubles séries de *postes* affrontées, damasquinées en métal jaune (cuivre doré), ayant encore l'apparence et l'éclat de l'or. Ces postes, courant en des sens opposés, sont séparées entre elles par des filets de même matière. Uniformément reproduit sur chaque biseau, le même motif se retrouve en simple au bas des champs des côtés, tandis que leur milieu laisse encore apercevoir les empreintes de rinceaux élégants, se déroulant dans le sens de la longueur de la traverse. Toute ornementation a disparu sur les abouts des quillons ; mais l'on y remarque cependant aussi certains creux ou lignes concentriques, simulant des palmettes d'où semble émerger un pommeau d'épée, et indiquant également une décoration soignée.

Quant à la poignée de notre épée, elle fait malheureusement défaut. L'arme a seulement conservé, au-dessous de sa garde, une *soie* méplate, de 0^m078^{mm} de longueur et de largeur décroissante, variant de 0^m020^{mm} à la base à 0^m012^{mm} à son extrémité inférieure, de 0^m004^{mm} d'épaisseur moyenne, et munie d'un trou de rivet, de 0^m006^{mm} à 0^m007^{mm} de diamètre, au grand tiers de sa hauteur.

Quelles étaient la nature, la forme et les dimensions de cette poignée absente ? C'est là ce qu'il est impossible de dire exactement. Cependant, s'il n'était pas trop téméraire de hasarder quelques conjectures à cet égard, l'on pourrait presque affirmer que cette poignée devait être en métal ou en ivoire, c'est-à-dire en matière *précieuse et durable*.

La vulgarité du bois, de la corne et même de l'os eût, en effet, singulièrement contrasté avec la richesse d'ornementation de la traverse de l'arme. D'un autre côté, le mode de fixation, *par un seul rivet*, eût été complètement insuffisant pour maintenir une poignée assez peu résistante par elle-même ; et enfin, la terminaison de la soie, qui ne paraît avoir subi aucune détérioration, ne permet guère de supposer une rivure à son extrémité, ou un emmanchement « à pied de soie »¹.

Il semble donc plus simple et plus logique de conclure à une poignée *engainante*, en ivoire ou en métal (cuivre ou bronze), formant à la fois fusée et pommeau, et s'adaptant exactement, par l'interposition d'une garniture intérieure en cuir ou en étoupe, à la soie de notre épée, où pouvait alors la fixer très efficacement un fort et unique rivet.

Quant à la forme, à l'ornementation de cette poignée, elles se trouvaient sans doute en rapport avec l'élégance de l'arme et la richesse de sa traverse ; mais il est d'élémentaire prudence de ne rien préjuger à cet égard, faute de données ou d'indications suffisantes.

Telle est, en elle-même, cette belle épée qui, eu égard à la nature du métal et du terrain d'où elle fut extraite, se trouve encore dans un remarquable état de conservation. La fidèle reproduction chromolithographique que nous en donnons, et qui est due au talent bien connu de M. J. Pilloy, l'artiste-archéologue de Saint-Quentin, nous dispense d'ailleurs d'insister sur ce point. Il ne nous reste, par conséquent, qu'à essayer d'en rechercher l'âge ou l'origine, en nous basant particulièrement sur la forme et les dimensions de sa lame, ainsi que sur la riche décoration de son intéressante traverse. Dans cette recherche, assez délicate, nous opérerons surtout par comparaison et par élimination, nous estimant trop heureux, à l'avance, si nos déductions peuvent être considérées comme satisfaisantes.

1. GAY. *Glossaire archéologique*, etc., pag. 273, col. 2.

La forme de l'épée de Condren est incontestablement celle du glaive (*gladius*), arme à deux tranchants, à lame droite, généralement aiguë, pouvant frapper *d'estoc* et *de taille*. C'est, du reste, l'arme dont nous voyons munis les différents peuples qui ont foulé notre sol à l'époque proto-historique et aux premiers temps historiques : *Gaulois*, *Romains* ou *Gallo-Romains* d'abord ; *Francs* ou *Mérovingiens* et *Carlovingiens* ensuite.

En premier lieu, viennent donc les peuplades de la Gaule indépendante, qui semblent avoir conservé, du moins à l'origine, l'épée primitive en bronze, à deux tranchants et *pointe assez vive*, de grandeur variable, souvent *pistilli-forme* et n'ayant, pour garde, qu'un *léger épanouissement du haut de la poignée*. A celle-ci succède, à l'époque de Hallstatt, une épée en fer, également à deux tranchants, à poignée semblable à la précédente, mais à pointe très obtuse ou *camarde*¹, et dont la longueur est telle que, « dressée à ses côtés, l'épée gauloise devait atteindre la hanche du guerrier de taille ordinaire² ».

1. S. REINACH. *Catalogue sommaire du musée, etc. de Saint-Germain*, 4^e édition, pag. 111-112, et *Cultes, etc.*, tome III, pag. 143. — E. FOURDRIGNIER. *L'âge du fer*, pag. 10, 12, 20 et fig. 12.

2. RENET (abbé). *Le Mont César, etc.*, pag. 16.

Outre le grave défaut d'une longueur excessive, l'épée gauloise en fer a longtemps passé, suivant les auteurs anciens, pour être excessivement *faussante*, par suite de la médiocre qualité du métal ou de sa mauvaise trempe, et la plupart des écrivains modernes ont adopté la version de Polybe, Plutarque, Tite-Live, etc.

Mais, M. S. Reinach, qui avait d'abord partagé l'avis commun, a tenté récemment de réagir contre cette interprétation, erronée selon lui, en essayant de réhabiliter à la fois l'arme de nos ancêtres et l'habileté de ces derniers, comme forgerons. Il démontre notamment que l'état des épées gauloises, que l'on rencontre souvent *ployées* ou *contournées sur elles-mêmes* dans les sépultures, est dû, non à des causes accidentelles, mais à une coutume, à un *rite* particulier, ainsi que l'avait déjà pressenti l'abbé Cochet. — S. REINACH. *Cultes, etc.*, tom. III, pag. 158-159. — COCHET (abbé). *Sépultures gauloises, romaines, etc.*, pag. 19 et 408.

Enfin, si à l'époque *Marnienne* et les suivantes, la *Tène II*, la *Tène III* ou *Beuvraysienne*, l'épée en fer, de taille plus raisonnable, à bords droits, lame « très mince et très plate¹ » et *pointe plus effilée*, nous est restituée par les nombreuses sépultures de la Champagne², les fouilles de la Tène, du mont Beuvray et de bien d'autres localités classiques, nous n'y constatons encore, en fait de garde, qu'un simple appendice ou accessoire auquel sa forme a fait donner le nom de *chapeau de commissaire*, par un de nos excellents confrères³.

En outre, d'un travail ou tableau consciencieusement établi par le même archéologue, il résulte que la moyenne des longueurs de lame, pour les épées de ces dernières époques, doit être évaluée à 0^m75⁴.

Par suite, il devient évident que l'épée de Condren, dont la faible longueur de lame et la traverse ou garde massive forment les principaux caractères, n'appartient à aucun des types précédents.

Cette arme, au contraire, semble beaucoup plus se rapprocher de l'épée romaine ou gallo-romaine.

Les textes et les monuments sont d'accord, en effet, pour nous représenter le soldat romain portant, comme armes offensives, l'épée, le pilum et la lance. Or, cette épée devait être de longueur restreinte, car les historiens anciens

1. MOREL. *La Champagne souterraine*, pag. 7. pl. I, fig. 2.

2. MOREL. *Ibidem*, pl. II, fig. 10-13, etc. — E. FOURDRIGNIER. *Loc. cit.*, pag. 10, 13, 21-24 et fig. 13, 14 et 15.

3. « Les épées les plus typiques de cette époque quand elles sont complètes, présentent à la partie supérieure de la soie une petite bague repliée et contournée en profil de cloche, qu'on peut comparer à un *chapeau de commissaire*, ou un V renversé. Cet accessoire servait d'amortissement à la poignée en bois ou autre matière, et suivait le contour des arcs de cercle qui raccordaient la lame à la soie, ainsi que le haut du fourreau, qui d'ordinaire a, lui aussi, cette forme. » J. DE SAINT-VENANT. *Les derniers Arécomiques*, etc., pag. 25 du tirage à part.

4. *Ibidem*, pag. 40.

rapportent que les légionnaires, dans leurs terribles corps-à-corps avec les Gaulois, « leur labouraient la poitrine ou leur perçaient les flancs, avec la pointe acérée de leurs courtes épées », tandis que leurs adversaires, manquant d'espace « pour manœuvrer des armes embarrassantes par leur extrême longueur », se trouvaient dans l'impossibilité de se défendre¹.

Les bas-reliefs corroborent d'ailleurs ces textes. La colonne Trajane, à Rome, le monument de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), les bas-reliefs du Louvre et du musée de Saint-Germain² nous représentent tous l'épée romaine ayant son pommeau retenu environ à la base du sein des guerriers, par le baudrier (*balteus*) chez les soldats ou le ceinturon (*cinctorium*) chez leurs chefs, et la pointe dépassant rarement ou ne dépassant guère le genou, ce qui peut donner à l'arme une longueur totale de soixante à soixante-cinq centimètres au plus.

En outre, avec les Romains, apparaît nettement la traverse ou garde (*mora*), destinée à protéger la main du combattant contre les coups de l'adversaire. Cette garde, toutefois, reste courte, massive et dépasse peu les carrés de la lame, comme celle de l'arme de Condren, précisément.

Une épée romaine des plus authentiques est celle de Bonn, déposée au musée de cette ville et dont notre musée d'Artillerie et celui de Saint-Germain possèdent chacun un moulage³. Trouvée dans le Rhin, à Bonn même, elle mesure seulement cinquante-huit centimètres de longueur totale et porte, comme marque ou poinçon d'armurier, le nom suggestif de *Sabini*, estampé en creux au bas de la lame.

1. RENET (abbé). *Loc. cit.* pag. 16, texte et notes.

2. Voir particulièrement, au musée de Saint-Germain, le moulage de la stèle d'Annaius, dont il existe une très bonne carte postale (n° 175 de la coll^{on} N. D.).

3. Musée d'Artillerie D. 13, et musée de Saint-Germain, n° 10205 du Catalogue.

La traverse ou garde et la poignée n'existant plus au moment de la découverte, il est impossible d'en soupçonner la nature et la forme ; mais la netteté et la rectitude des épaulements de la lame, à la naissance de la soie, semblent suffisamment démontrer la présence du premier de ces accessoires.

Le musée Lorrain, à Nancy, et le musée archéologique de Reims¹ possèdent, d'ailleurs, des épées offrant beaucoup d'analogie avec celle de Bonn ; elles sont classées, elles-mêmes, comme romaines ou gallo-romaines.

Quant aux épées gallo-romaines de très basse époque, elles tendent visiblement à se rapprocher des gauloises, par leur plus grande longueur, tout en différant de celles-ci par les détails de leurs poignées, qui commencent à se ressentir de l'influence barbare ou germanique. L'une des plus caractéristiques, à cet égard, est celle de Misery, qui se voit au musée de Péronne et qui a le grand avantage de provenir d'une sépulture datée par d'autres objets. Cette arme intéressante, décrite autrefois par le Dr Rigollot² et Danicourt³, possède encore sa garde rudimentaire et son pommeau en cuivre ou bronze doré⁴. Elle mesure en totalité 0^m87 de longueur, 0^m41 de poignée et 0^m76 de lame, soit, pour cette dernière, moitié en plus que celle de Condren, et remonte au iv^e siècle.

Enfin, l'épée d'Abbeville (Aisne), étudiée et considérée comme gallo-romaine par un des meilleurs archéologues de la région⁵, accuse également une longueur totale de

1. N° 1422 du Catalogue.

2. *Mémoire de la Société des Antiquaires de Picardie*, tom. X, pag. 206-222 et pl. X et XI.

3. *Revue Archéologique*, 3^e série, tom. VII et tirage à part ; pag. 30 du tirage à part.

4. Nous tenons à remercier ici M. Boulanger, le savant auteur du *Mobilier funéraire en Picardie et en Artois*, de ses renseignements sur l'épée de Misery, ainsi que M. le Conservateur du musée de Péronne, qui a eu l'extrême amabilité de nous adresser un dessin colorié de la poignée et d'un tronçon de lame de cette épée.

5. M. J. PILLOY, *Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin*, 4^e série, tom. VI, pag. 422-423, et pag. 425, fig.

0^m84, 0^m09 pour la soie et 0^m75 pour la lame, soit encore bien près de la moitié en plus que la nôtre.

Les épées franques ou mérovingiennes, par la dimension longitudinale des lames, s'éloignent elles-mêmes très notablement du type de Condren, ainsi qu'en témoignent les renseignements donnés naguère par M. Pilloy¹, et relatant les longueurs de celles décrites par les auteurs qui se sont occupés de l'époque mérovingienne.

En effet, en complétant les données de M. Pilloy par l'adjonction des longueurs des soies pour les épées de Hermes, non comprises dans ses indications ; celles de deux épées de la même provenance², qu'il a omises ; et enfin, par les épées de Gury (Oise)³, et de Marchélepot (Somme)⁴, qui devaient lui être inconnues, la longueur totale moyenne, pour l'ensemble de ces armes, ressort encore à 0^m82, chiffre qui diffère seulement de trois centimètres de celui des précédentes. Or, en déduisant de cette moyenne la longueur des soies, ou 0^m12 environ, il reste pour celle des lames, 0^m70, ou un grand tiers en plus que n'offre la lame de l'épée de Condren.

Mais, en ce qui concerne les gardes ou traverses, il convient d'observer, cette fois, que si les épées vulgaires des nouveaux envahisseurs de la Gaule en paraissent encore dépourvues, il n'en est pas de même des armes de leurs chefs et surtout du chef suprême. Le glaive de Tournai (Belgique)⁵, attribué au roi Childéric, celui de Pouan

1. J. PILLOY. *Loc. cit.* pag. 423-424.

2. Une épée de « 0^m56 de lame » et une autre de « 0^m85 de longueur totale, dont 0^m12 de poignée. » *Mémoires de la Société Académique, etc., de l'Oise*, tom. XI, pag. 49.

3. Fouilles d'A. de Roucy. *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, tom. I, pag. 227 et pl. V, fig. 1.

4. Collection de M. SURMAY, à Compiègne.

5. COCHET (ABBÉ). *Le Tombeau de Childéric*, vol. in-8 rais. et nomb. fig. — DEMMIN. *Guide des Amateurs d'Armes*, 2^e édit., pag 169 et fig. 16-17.

(Aube)¹, présentent de superbes et véritables gardes qui sont décorées, ainsi que les fusées et les pommeaux des poignées, avec une richesse vraiment inouïe. L'épée de La Rue-Saint-Pierre (Oise)², quoique beaucoup plus modeste, se ressent elle-même de cette brillante ornementation, *en or pur*, que l'on retrouve d'ailleurs plus fréquemment encore sur les bijoux et objets de parure de cette époque.

Quant aux faces des lames de ces épées, elles restent ou redeviennent plates, bien que certaines présentent déjà cette dépression médiane, allant en diminuant du talon à la pointe, que nous verrons s'accuser plus nettement dans la suite. La pointe conserve sa forme parabolique plus ou moins accentuée, mais sans être jamais aussi effilée que celle des épées des époques marnienne et suivantes.

Avec les Carolingiens, les épées paraissent devenir beaucoup plus stables, quant à leurs accessoires surtout. Presque toutes sont munies d'une garde ou traverse, et d'un pommeau relativement volumineux. Cette traverse, toutefois, s'est modifiée sensiblement : perdant en largeur ce qu'elle gagne généralement en longueur et parfois en hauteur, elle affecte souvent la forme d'une navette allongée, arrondie à ses deux extrémités. D'un autre côté, la soie s'allonge également et, comme dans la plupart des armes franques et même dans celles de l'époque marnienne, se termine par un bouton plus ou moins proéminent, impliquant une *rivure à pied de soie*, contrairement au glaive de Condren. Le pommeau, lui-même, devient très caractéristique : car, ne formant à peu près qu'un demi-disque dans la première

1. PEIGNÉ-DELACOURT. *Recherches sur les lieux de la bataille d'Attila*, en 451, pag. 3 et pl. I, fig. 15.

Voir, dans le même ouvrage, pl. III, fig. 22 et 23, de belles reproductions en chromolithographie de l'épée de Childéric et des détails de sa poignée.

2. DANJOU. *Note sur quelques Antiquités*, etc. *Mémoires de la Société Académique, etc., de l'Oise*, tome III, pag. 22-23 et pl. II, fig. 5-6^{ter}. — PEIGNÉ-DELACOURT. *Loc. cit.*, pag. 55 et fig.

période, il arrive, vers la fin de l'époque carolingienne, à ce disque complet, avec biseau plus ou moins accentué, qui se perpétuera pendant la plus grande partie du moyen âge.

Enfin, la lame de l'épée carolingienne, sans s'élargir sensiblement, se creuse régulièrement en cuvette ou gorge longitudinale que viendront agrémenter, plus tard, des niellures ou même des inscriptions, sinon de véritables devises, artistement et délicatement incrustées en cuivre, en argent et même en or. La pointe elle-même se modifie profondément : elle perd peu à peu de son acuité, pour s'émousser, s'arrondir ou redevenir presque camarde par son large recoupement.

Les épées typiques de la première période carolingienne, avec lesquelles celle de Condren pourrait, au premier abord, offrir une vague analogie ou une certaine ressemblance, sont loin d'être communes. Elles sont plutôt rares au contraire, et, de plus, très disséminées. Le musée d'Évreux en possède deux ; celui de Zurich, deux également ; les collections Boissonnas, de Genève, et J. Paulhac, de Paris, chacune deux, etc. Enfin, nous trouvons exactement ce type jusqu'en Scandinavie, avec le même *facies*, les mêmes détails d'ornementation qu'en France et en Suisse¹.

Nous avons donc pu, à l'aide des documents précis que nous ont gracieusement procurés de zélés et aimables correspondants², dresser le tableau suivant, dans lequel se trouvent résumés, pour cette intéressante période, les renseignements fournis par M. de Saint-Venant et par M. Pilloy, pour les époques précédentes ; et un simple coup d'œil jeté sur ce tableau en dira certainement davantage que la plus longue digression.

1. MONTÉLIUS, *Temps préhistoriques en Suède*, trad^{on} S. Reinach, pag.270 et pl. XX, fig. 1.

2. Nous citerons particulièrement MM. Boissonnas, de Genève, L. Régner, d'Evreux, et Voillier, de Zurich, à qui nous adressons la cordiale expression de notre sincère gratitude.

Nous tenons à remercier également M. L. Paulhac, de Paris, bien qu'il n'ait pu, à son regret, nous donner la même satisfaction, sa collection d'armes étant momentanément à Vienne (Autriche).

NUMÉROS D'ORDRE	LIEUX DE DÉPOT et PROVENANCES	LONGUEURS des			LARGEUR MAXIMA	ÉPAISSEUR MAXIMA	OBSERVATIONS ou RÉFÉRENCES
		LAMES	POIGNÉES I	TOTALES			
1	<i>Musée d'Evreux</i> Parville (Eure).....	0 ^m 760	0 ^m 145	0 ^m 905	0 ^m 042	0 ^m 004	Renseig ^s de M. L. RÉGNIER. — <i>Lettre du 30 juillet 1907.</i>
2	Vernon d°	0.760	0.170	0.930	0.050	0.004	
3	<i>Musée de Stockholm (Suède)</i> Smaland (Suède).....	0.750	0.160	0.910	»	»	MONTÉLIUS. <i>Temps préhistoriques</i> <i>en Suède</i> , trad ^{on} S. Reinach, pag. 270 et pl. XX, fig. 1.
4	<i>Musée de Zurich (Suisse)</i> La Lance (Suisse)	0.750	0.145	0.895	0.049	0.004	Renseig ^s de M. VIOLLIER, conser- vateur — <i>Lettre du 5 juin 1906.</i>
5	Diétikon (Suisse).....	»	»	»	»	0.004	Lame et soie incomplètes.
6	<i>Collection Boissonnas,</i> <i>à Genève (Suisse)</i> Neufchâtel (Suisse).....	0.780	0.095	0.875	0.053	0.004	Renseig ^s de M. BOISSONNAS. — <i>Lettre du 12 janvier 1910.</i>
7	— d° — d°	0.776	0.104	0.880	0.043	0.004	
	Moyennes.....	0.763	0.136	0.899	0.047	0.004	

I. Y compris traverses et pommeaux

Ce qui ressort surtout de l'examen de l'état précédent, c'est une grande fixité dans le type, en ce qui concerne la longueur des lames ; et il est clair, qu'en comparant cette longueur à celle de l'épée de Condren, aucune analogie ne saurait être établie entre cette dernière et l'épée carolingienne primitive.

Toutefois, si, comme nous l'avons fait observer, cette uniformité caractérise la première époque carolingienne, son altération ne tarde pas à se manifester ; et, plus elle s'accroît, plus devient impossible tout rapprochement avec l'arme de Condren.

L'épée de Taillebourg (Charente-Inférieure), considérée comme carolingienne et dont la notice et la gravure nous furent obligeamment adressées par M. le comte de Rochebrune¹, indique évidemment une des grandes étapes de cette variation.

Cette arme, à pointe très obtuse, arrondie, mesure 0^m97 de lame et la disposition des rinceaux ou niellures du pommeau, la sobre décoration de sa traverse, ainsi que l'inscription qui se trouve sur sa large carène, lui assignent incontestablement une date beaucoup plus rapprochée de nous.

Enfin, nous citerons, seulement pour mémoire, l'épée de Novion-le-Comte (Aisne), décrite par M. J. Pilloy². La brièveté de sa lame, son pommeau « constitué par un disque ovalaire de bronze un peu aplati » ; sa garde étrange, « formée de deux serpents à long cou recourbé, fixés sur la lame à l'aide de petits clous de bronze et ornés de petits cercles et triangles obtenus par percussion, à l'aide d'un poinçon »³, la différencient totalement en effet des modèles courants, en jetant une grande incertitude sur l'époque à laquelle elle peut réellement appartenir.

1. O. DE ROCHEBRUNE. *Découverte d'une très belle épée carlovingienne*, broc. in-8° de 8 pag. et fig.

2. *Bulletin archéologique, etc.*, année 1896, pag. 335-339.

3. J. PILLOY, *Loc. cit.*, pag. 338.

En somme, de toutes les considérations précédentes, forcément un peu longues, il résulte que l'épée de Condren se rapprocherait franchement de *l'épée romaine ou gallo-romaine*, autant par ses dimensions, que par la forme de sa lame et les proportions de sa traverse ou garde.

Cette attribution, d'ailleurs, se trouve également justifiée par la décoration de cette traverse, décoration qui, dans son ensemble et par la nature, la perfection de ses détails, dénote un travail complètement incompatible avec la technique barbare. Les *postes* qui en constituent les principaux éléments, sont en effet, par leur régularité et leurs gracieux enroulements, l'expression d'un art et d'une civilisation très avancés. On les rencontre sur les monuments les plus divers de *l'antiquité classique*. Nous les voyons orner les temples, les palais et les tombes de Mycènes¹, datant au moins de quinze siècles avant notre ère ; courir sur le col, le ressaut de la panse, le piédouche ou le fond des vases étrusques² ; agrémenter les motifs des mosaïques ou des peintures romaines, gallo-romaines, etc., etc. Nous les retrouvons enfin dans le système de décoration de la mosaïque de Wittington (Grande-Bretagne), citée et figurée par Duruy comme appartenant à la seconde moitié du quatrième siècle³ ; sur les plaques et le contour extérieur de la boucle de Misery⁴, mais cette fois accompagnées d'ornements décelant évidemment l'influence barbare : *dents de loup, animaux fantastiques, etc.*

Les postes ou flots, au contraire, disparaissent totalement

1. PERROT et CHIPIEZ. *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, tom. VI, page 622-626, fig. 269, 271-275, pl. V-VII et XI-XIII.

2. *Musée Vivenel*, à Compiègne, nos 965, 967, 1004, 1014, 1053, etc., du catalogue. — A. BRONGNIART. *Traité des Arts céramiques, etc.*, pl. XXXIII, fig. 4.

3. DURUY. *Histoire des Romains*, tom. VI, pag. 413.

4. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, tom. X, pl. X, fig. 8, et pl. XI, fig. 1-3. — DANICOURT. *Etude sur quelques antiquités, etc.*, pag. 32, fig. 23. — BOULANGER. *Mobilier funéraire, etc.*, pag. LXXVII, fig. 156.

à l'époque mérovingienne ; et s'il nous semble en retrouver comme la survivance, à la période carolingienne, sur la plaque boucle de Sombris¹ et sur beaucoup d'autres, sur les miniatures², etc., cette ornementation est loin de conserver alors cette pureté de lignes, cette harmonie des contours que l'on admire encore sur la garde de notre épée et même sur les plaques de Misery. En outre, l'on y remarque toujours l'association ou l'adjonction d'éléments caractéristiques de l'art carolingien : *perles, entrelacs, grossiers fleurons, cabochons* de toute nature et de formes les plus diverses.

Quant aux rinceaux et autres motifs qui ornent les champs de la traverse, ainsi que les abouts des quillons, ils émanent évidemment, eux aussi, de l'art purement classique ; et nous ne voyons rien, dans leurs vestiges, qui puisse se rapporter aux formes mérovingiennes ou carolingiennes.

Par suite, la technique, les éléments et les détails de l'ornementation de sa traverse ou garde, sont également de nature à confirmer l'attribution de l'épée de Condren à une époque où l'art *classique* prédominait exclusivement en Gaule, soit à la seconde, sinon à la première moitié du quatrième siècle.

Les lieux et circonstances de l'invention de cette belle arme, du reste, viennent singulièrement fortifier ces présomptions. Condren³, au moment de l'occupation romaine, constituait une localité, sinon une ville importante de la Gaule belge. Placée à égale distance des capitales des *Veromandui* et des *Suessiones*, elle figure, en effet, sur

1. BOULANGER. *Loc. cit.*, pl. XIX, pag. 48, et pl. XXII, fig. 1.

2. Bibl. N^o, manuscrit n^o 104, etc.

3. De *Contra* et *Agennum* ou *Aginnum*, du celtique *Agen*, source, eau, rivière. (ROGET DE BELLOGUET. *Glossaire Gaulois*, pag. 175, n^o 169).

Contra Aginnum, *Contra Aginum* (PRIoux. *Civitas successionum*, pag. 63 et 68).

Contraginnum, *Condrius*, *Condram*, *Coudram*, *Condrein*, *Coudran*, *Couldran*, etc. (MATTON. *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, etc., pag. 75, col. 1 et 2).

l'*Itinéraire d'Antonin*¹, comme traversée par la grande voie de Reims à Saint-Quentin et au-delà, qui franchissait l'Oise en cet endroit². En outre, une autre voie secondaire devait partir de Condren même, pour se diriger vers Noyon et Amiens³; et plusieurs auteurs⁴ y placent « un camp permanent », évidemment destiné à faciliter la surveillance du très important passage de l'Oise. Enfin, la *Notice de l'Empire* elle-même y mentionne explicitement, au IV^e siècle, la présence d'une colonie de *Lètes Bataves*, dont le commandant (*præfectus*) avait sa résidence à *Noviomagus* ou Noyon⁵.

Quoi d'étonnant donc, dans ces conditions spéciales, qu'un des chefs des troupes stationnées à Condren ait perdu, en franchissant la rivière ou peut-être en s'y noyant, le glaive que des dragages devaient inopinément ramener au jour, quinze ou seize siècles plus tard ?...

Spatule.

Cet objet, fig. 5 de notre grande planche, que son éclat ferait croire d'un métal précieux, mais qui est tout simplement en bronze doré, affecte une forme des plus gracieuses. Son poids est de 8 gr. 09 et sa densité de 8.59⁶; il mesure 0^m174^{mm} de longueur totale et se termine par un *cuilleron* de 0^m029^{mm} de longueur, sur 0^m007^{mm} de largeur environ. Sa tige, surmontée d'une tête orbiculaire ou en olive très allongée, est munie, au-dessous de cette tête et au-dessus du cuilleron, de deux renflements ou

1. Pag. 379, éd^{on} Wesseling.— BERGIER. *Histoire des Grands Chemins*, etc., 2^e éd., tom. II, pag. 68. — D'ANVILLE. *Notice de l'Ancienne Gaule*, pag. 244. — Dom GRENIER. *Introduction à l'Histoire de Picardie*, pag. 467-468, etc.

2. PRIoux. *Loc. cit.*, pag. 67. — E. DESJARDINS. *Géographie de la Gaule romaine, d'après la Table de Peutinger*, éd^{on} in-8°, pag. 93 et 96.

3. Dom GRENIER. *Loc. cit.*, pag. 500. — GRAVES. *Notice archéologique*, etc., 2^e éd^{on}, pag. 226.

4. H. MARTIN. *Histoire de Soissons*, tom. I, pag. 74 et 117. — DEMANGEON. *La Picardie*, etc., pag. 446, etc., etc.

5. D'ANVILLE. *Loc. cit.*, pag. 496. — E. DESJARDINS. *Géographie de la Gaule romaine*, tom. III, pag. 495, etc., etc.

6. Voir la note 5, page 256.

nœuds qui en délimitent exactement la longueur et lui servent en même temps d'ornementation.

Cette spatule, dans son ensemble, ne s'éloigne pas sensiblement des instruments similaires de l'époque gallo-romaine ; mais, en examinant sa tige de plus près, l'on y découvre une assez intéressante particularité. Cette tige, au lieu d'être régulièrement cylindrique ou légèrement renflée dans son milieu, comme dans la plupart des cas, a été soigneusement étirée par un habile martelage ; et elle présente ainsi, dans toute son étendue, une série de petits pans coupés plus ou moins réguliers, quoique parfaitement accusés.

Or, cette remarque, assez frivole en elle-même, offre en réalité un certain intérêt, en ce sens qu'elle indique nettement les détails de la fabrication de notre spatule. Cette dernière, après avoir été fondue ou coulée dans un moule spécial, qui en a déterminé exactement les extrémités (tête et cuilleron) et probablement la tige brute, limitée par ses nœuds, a subi ensuite, dans toute l'étendue de cette tige, un martelage régulier et très délicat qui lui a donné pour forme définitive, un prisme hexagonal ou octogonal, d'une préhension et d'un maniement beaucoup plus faciles qu'une tige exactement cylindrique.

Nous sommes donc là en présence d'un perfectionnement non observé ou non signalé jusqu'alors, que nous sachions du moins, et il nous a paru nécessaire d'attirer l'attention des archéologues sur ce détail intéressant.

*Stèle ou laraire*¹

Ce petit monument² est constitué par un bloc méplat de *vergelet compact* ou pierre à bâtir provenant de la val-

1. Lu dans la séance de la Société historique du 21 février 1908 et au Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, dans celle du 23 avril suivant, sous le titre de : *Mercurie et sa parèdre chez les Suesions*.

2. Voir la planche spéciale ci-contre.



Cl. Benoit.

1/2 grandeur

STÈLE DE CONDREN

lée de l'Aisne¹. Un long séjour en terrain humide, sinon dans l'eau même, en a modifié profondément la couche extérieure. Les parties moins dures se sont corrodées ou effritées, tandis que les plus résistantes, subsistant seules, donnent aux surfaces plates et particulièrement aux reliefs, un aspect irrégulier ou rugueux qui ne devait pas exister à l'origine. Cet effritement est d'autant plus regrettable que, s'étant produit surtout dans les parties saillantes, il a fait complètement disparaître le modelé des visages, que remplacent aujourd'hui de simples surfaces obovales, presque plates.

Ce bloc affecte une forme trapézoïdale assez régulière, se terminant en courbe surbaissée à la partie supérieure. Il mesure exactement 0^m158^{mm} de largeur à sa base, 0^m155^{mm} aux naissances du cintre, 0^m232 de hauteur et 0^m052 d'épaisseur moyenne. Son poids est encore actuellement de 2^k. 755^{gram}. et sa densité de 1.90. Sur la partie antérieure a été creusée une espèce de niche à fond plat, épousant la forme générale du bloc, et dans laquelle se trouvent sculptés, en assez haut relief, les deux personnages qu'elle abrite : un homme et une femme. Tout autour, a été ménagée ou réservée une saillie assez prononcée, formant une bordure ou plate-bande de 0^m015^{mm} de largeur moyenne, sauf dans le bas, servant de support ou de socle aux sujets, où cette largeur atteint 0^m035^{mm}.

Quant aux personnages, ils sont figurés debout, les pieds reposant sur la base de la niche, tandis que le sommet des têtes se perd dans le biais ou amortissement du cintre supérieur.

1. Le *vergelet* et les roches calcaires de la vallée de l'Aisne sont, en général, d'un grain plus serré, plus régulier, et par suite plus denses que les mêmes bancs de la vallée de l'Oise ou de la vallée secondaire du Thérain. L'exposition à l'air, dans notre vitrine, du monument de Condren, après son très « long séjour en terrain humide », lui a donné une grande dureté relative, en augmentant en outre sa densité qui atteint ainsi 1.90 au lieu de 1.70, moyenne ordinaire du *vergelet*.

Enfin, à la partie postérieure, ou au revers, se remarque un tracé à la pointe de peu de profondeur, figurant un rectangle ou mieux un trapèze dont les bases diffèrent très peu dans leurs dimensions. Est-ce le produit d'une première tentative d'exécution du travail sur ce point, ou bien une sorte d'encadrement rudimentaire, destiné à recevoir une inscription ? C'est ce qu'il nous est impossible de spécifier. En tout cas, la dernière hypothèse paraît moins admissible, attendu que dans les monuments du même genre, qui ne sont pas anépigraphes, les inscriptions se trouvent généralement sur la face et, le plus souvent, en bas du ou des sujets¹.

Ainsi que nous l'avons dit, un homme et une femme à peu près de la même taille, soit de 0^m167^{mm} de hauteur totale, occupent cette niche.

L'homme, placé à gauche (ou à droite pour le spectateur) est à peu près nu. Il n'a pour tout vêtement qu'une espèce de manteau rigide maintenu en avant, sur l'épaule droite, par une fibule sans doute, et tombant en arrière à la hauteur du jarret. Ce vêtement laisse ainsi toutes les parties du corps entièrement découvertes, sauf le haut du buste et du bras droit. De la main gauche, ramenée vers le bas de la poitrine, ce personnage tient un objet assez fruste, mais qu'un double enroulement, des ailettes supérieures grossièrement ébauchées et une hampe médiane désignent suffisamment pour un *caducée*.

La main droite, elle, paraît tenir ou s'appuyer sur une sorte de grand sac, assez évasé et gonflé par le bas, ressemblant à la peau ou à la dépouille d'un animal d'assez forte taille, et dont deux saillies, reposant sur la base ou socle de la niche, semblent figurer les pattes de devant.

La tête de ce premier personnage est droite, très allongée, vue de face, autant que permet d'en juger l'attitude générale, et deux bosses, se terminant en pointes au-des-

1. D^r V. LEBLOND. *Notes d'Épigraphie latine*, pag. 15 du tirage à part.
— CH. RENEL. *Loc. cit.*, fig. 29 et 32.

sus du front, paraissent correspondre aux ailes d'un *pétase* assez énigmatique. Les cheveux retombent en longues tresses sur un cou relativement gros et court.

Les différentes parties du corps indiquent un sujet de taille plutôt moyenne, mais trapu, solidement musclé, et dont les puissantes attaches, ainsi que la forte corpulence, attestent la vigueur.

La femme, placée à droite (ou à gauche pour le spectateur), est au contraire plutôt mince, sinon fluette, notamment dans les parties où la femme adulte l'emporte souvent sur l'homme pour la grosseur, soit à la poitrine et aux hanches. Vêtue d'une tunique assez longue, que semble recouvrir une autre un peu plus courte et serrée légèrement à la taille, elle tient de la main gauche, incliné sur le bras correspondant, un objet cylindrique très allongé, pouvant être facilement assimilé à une corne d'abondance dont l'extrémité évasée aurait été fortement détériorée. Une plus grande attention et l'examen à la loupe ne tardent pas, d'ailleurs, à confirmer cette appréciation, en y faisant découvrir des traces évidentes de cet évasement et d'objets plus ou moins arrondis, ressemblant à des fruits.

L'autre bras, dont la partie supérieure est absolument disproportionnée comme longueur, pend à côté du corps, à droite, pour se replier ensuite vers le bas de la poitrine ou se tendre légèrement en avant. Cette attitude est du reste impossible à déterminer exactement, car c'est surtout sur cette partie du corps qu'ont porté les efforts du godet de la drague, au moment de l'extraction, et il en est résulté une mutilation presque complète.

Les pieds paraissent absolument nus, plus ou moins informes et posés droits devant ; la tête, vue de face comme la précédente, est aussi très allongée et les cheveux retombent encore, en boucles ou tresses, sur une nuque assez élancée.

Tels sont les personnages que nous trouvons sur le petit

monument de Condren ; et le premier d'entr'eux a pu, dès l'abord, être identifié d'une manière certaine avec *Mercur*.

Une intéressante particularité, d'ailleurs, est bientôt venue confirmer notre opinion à cet égard. A la gauche de ce premier personnage, au bas et dans l'angle rentrant de la niche, se remarque la silhouette d'un volatile, qui avait d'abord échappé à notre attention. Or, en y regardant de près, l'on reconnaît aisément dans cette figuration, un coq à grosse crête et à large queue rebondie, soit l'un des attributs de *Mercur*, le dieu favori de nos ancêtres.

Ce dieu, en effet, ou plutôt les génies tutélaires et autres divinités dont les influences heureuses pouvaient être assimilées à celles du *Mercur* des Romains étaient très en honneur chez nos grands aïeux.

César lui-même témoigne ainsi de cette prédilection. « Le dieu qu'ils adorent surtout », dit-il en parlant des Gaulois, « est *Mercur* ; c'est de lui qu'on trouve les statues les plus nombreuses ; c'est lui qu'ils regardent comme l'inventeur de tous les arts ; c'est lui qui préside aux routes et aux voyages ; c'est à lui qu'on accorde la plus grande influence dans les affaires d'argent et de commerce¹ ».

Mais si, d'après César, les représentations² de *Mercur*, au moment de la conquête, étaient déjà « les plus nombreuses » en Gaule, elles durent singulièrement augmenter encore pendant l'occupation romaine. Les nouveaux conquérants ne manquèrent pas de profiter des tendances superstitieuses de nos ancêtres, pour les inciter dans le culte de leurs propres idoles et en faire multiplier les images, tout en substituant aux simulacres grossiers ou informes des Gaulois, des représentations nettement *anthropomorphiques*.

1. CÉSAR. *Bel. Gal.*, lib. VI, cap. 17 (Traduction ARTAUD).

2. Voir le travail de M. S. REINACH sur *L'Art plastique en Gaule*, notamment les § 1, 2 et 3. — *Cultes, Mythes et Religions*, tom 1, pag. 146-148.

Ces faits, depuis longtemps reconnus, sont aujourd'hui complètement justifiés par les découvertes archéologiques et nos grandes collections, elles-mêmes, en fournissent une preuve éclatante.

Aussi, les représentations de Mercure, en pierre ou en bronze, provenant uniquement du sol de l'ancienne Gaule, dépassent-elles en quantité toutes celles des autres divinités gallo-romaines. Indépendamment des musées secondaires et des collections particulières, le musée de Saint-Germain seul en compte près d'une trentaine¹ en bronze², et celui de Lyon, plus de quarante³.

Quant aux représentations en pierre, sans être aussi communes, elles sont également loin d'être rares. Elles diffèrent toutefois essentiellement de celles en bronze, en ce sens qu'au lieu d'être exclusivement en ronde bosse, elles sont presque toujours constituées par des reliefs plus ou moins accentués, et abritées sous des arcades⁴ ou niches, à fronton généralement circulaire.

1. S. REINACH. *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, pag. 64.

La publication de M. Reinach remontant à 1894, il est probable que ce nombre est aujourd'hui sensiblement augmenté.

2. Sur les vingt-neuf figurines du musée de Saint-Germain, deux d'entre elles et la figuration d'une troisième appartiennent à la région compiégnnoise. Elles proviennent des fouilles d'A. de Roucy et furent rencontrées : l'une au Mont-Berny (*Bronzes figurés, etc.*, pag. 72-73 et fig. 56); l'autre à Champlieu (*Ibidem*, pag. 774, fig. 64); et la troisième dans le cimetière gallo-romain de Chevincourt (*Ibidem*, pag. 86 et fig. 72).

A ces derniers bronzes, nous pourrions ajouter, sans sortir trop de notre cadre, une quatrième représentation de Mercure, trouvée à Soissons au XVI^e siècle, avec deux autres statuettes dont l'une, tenant « d'un côté une sorte de patère, de l'autre, une corne d'abondance », présente pour nous un intérêt tout particulier. — BLANCHARD. *Divinité gallo-romaine trouvée à Soissons*, pag. 7 du tirage à part. — CH. LEPOIX. *Discours sur les médailles et gravures antiques*, Paris, 1578.

3. CH. RENEL. *Les Religions de la Gaule avant le christianisme*, pag. 301, note 1.

4. « Ces arcades sont l'indication en raccourci d'un petit temple ; on les voit souvent figurées, avec ou sans colonnettes de support, sur les stèles gallo-romaines représentant des divinités ou des défunts ». SAL. REINACH. *Cultes, Mythes et Religions*, tom. 1^{er}, pag. 249, note 1.

L'ouvrage de M. Ch. Renel donne une nomenclature assez longue¹ de ces monuments en pierre ; mais cette liste est forcément incomplète, puisque, pour les seuls environs de Compiègne, nous pouvons y ajouter : le Mercure de la Garenne du Roi, décrit par un de nos savants et regrettés confrères², et l'important fragment découvert autrefois, par Peigné-Delacourt, au Mont de Choisy³, sur le territoire de Caisnes (Oise), localité qui nous achemine singulièrement vers Condren.

Il ne s'agit toutefois, jusqu'alors, que de figures isolées ou individuelles, c'est-à-dire dans lesquelles Mercure se rencontre *seul*. Or, « dans les régions de la Moselle, du « Rhin et du Rhône, le dieu Mercure est souvent *associé* à « une déesse Rosmerta⁴ » ; et nous retrouvons dès lors en ce second personnage, celui de la stèle de Condren, qui nous avait longtemps laissé si perplexe sur sa véritable attribution.

Ce fait intéressant nous amène, d'un autre côté, à considérer les régions de l'Est comme beaucoup moins exclusives ; car, si le bas-relief du *Donon*, le groupe de *Néris* et l'autel de *Fleurieu* appartiennent bien à l'Est, nous pouvons citer, en dehors de cette région : l'autel de *Paris*, celui de *Reims*⁶ et enfin la stèle de *Condren*, où l'on trouve également *Mercure* nettement associé à sa parèdre *Rosmerta*.

De toutes ces représentations typiques, nous ne retien-

1. CH. RENEL. *Loc. cit.*, pag. 304-305, note 4.

2. A. DE ROUCY. *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, tom. II, pag. 398 et pl.

3. PEIGNÉ-DELACOURT. *Supplément aux recherches sur l'emplacement de Noviodunum*, pag. 25-26, note 1 et fig.

4. CH. RENEL. *Loc. cit.*, pag. 303.

5. Cette observation pourrait également s'appliquer aux *Déesse-Mères*, dont M. Ch. Renel donne la carte de répartition en France, à la page 286 de son ouvrage. Les statuettes trouvées dans l'Oise, celle de Soissons et les deux signalées par M. de Guyencourt, à Amiens, permettraient de teinter en noir les départements de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme, laissés en blanc sur la carte en question.

6. CH. RENEL. *Loc. cit.*, pag. 307, note 2.

drons ici que l'autel de Fleurieu (Rhône), dont les sujets de la face offrent la plus grande analogie avec ceux du petit monument de Condren.

« Sur la face principale », dit en effet l'auteur des *Religions de la Gaule avant le Christianisme*¹, « le dieu et sa parèdre sont représentés debout, côte à côte : Mercure, nu, « tient de la main gauche le caducée ; la main droite est « mutilée, ainsi que le visage ; pourtant les ailes du pétase « sont nettement visibles ; Rosmerta, vêtue d'une longue « robe, est plus abîmée encore. Sur les deux côtés sont « sculptés des animaux : à droite un oiseau, assez facile à « identifier, un coq à grosse crête ; il tient en son bec un « serpent et est posé sur un objet que je crois être une tortue ; à gauche, un quadrupède cornu (sorte d'antilope ou « de chèvre) est debout sur un autel. Est-ce l'animal consacré à Rosmerta ! Ou bien faut-il y voir un bouc ? On « aurait alors les quatre animaux le plus fréquemment associés à Mercure : bouc, coq, tortue, serpent ».

Cette description minutieuse et son rapprochement du monument de Condren viennent puissamment aider à la détermination de ce dernier. Sauf la tortue et le serpent, nous voyons exactement sur la stèle de Condren les mêmes éléments que sur l'autel de Fleurieu, avec l'avantage, en plus, d'une conservation relativement plus parfaite.

Nous y retrouvons donc une représentation non équivoque du Mercure gallo-romain et de sa parèdre Rosmerta, tels qu'ils se rencontrent sur la plupart des monuments semblables, et ne s'éloignant du type ordinaire, que par certains détails dans le costume et d'assez graves défauts dans l'exécution de la sculpture.

Le manteau de notre dieu, par sa rigidité, semble indiquer, en effet, cette étoffe grossière, peu souple, particulière aux Gaulois de notre région, et s'éloigne absolument de la *pænula* ou de l'élégante *chlamys* qui, ailleurs, servent de vêtement à Mercure. Les cheveux, dont les tresses sont

1. Pag. 307-309 et fig. 36.

« tirées sur la nuque¹ », caractérisent également l'habitude, sinon la mode gauloise.

Il en est de même pour Rosmerta. Il y a loin du vêtement que nous avons décrit avec la robe *talaire* de la véritable romaine, ou même de la gallo-romaine du Midi, et dont les amples draperies flottaient harmonieusement sur les différentes parties du corps.

Nous avons ici, au contraire, un costume vulgaire, de longueur moyenne, et auquel, comme au rustique manteau de Mercure sans doute, pouvait s'ajouter au besoin le *cuculus*, en raison des intempéries ou des rigueurs des saisons.

L'exécution du travail de sculpture trahit aussi beaucoup d'inexpérience, ou plutôt une grande inhabileté.

Malgré leur modelé, peut-être excessif, les personnages de la stèle de Condren sont absolument disproportionnés. Mercure a le buste trop long, les jambes trop courtes ; l'ensemble sent la lourdeur et la tête s'y trouve d'une hauteur démesurée.

Quant à Rosmerta, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, elle est bien mince, bien fluette pour sa taille ; la partie supérieure du bras droit est beaucoup trop maigre, beaucoup trop longue, puisque le pliant du coude s'y trouve reporté à hauteur, sinon au-dessous de la hanche. Enfin, à moins de supposer les cheveux hautement étagés sur la tête, celle-ci est également beaucoup trop allongée.

À part son caractère hiératique indiscutable, il est donc facile de voir ou de se rendre compte qu'il s'agit, en l'espèce, d'une œuvre assez grossière, indigène à coup sûr, et n'ayant rien ou presque rien des belles proportions et de l'harmonie des produits de l'art classique.

Quoi qu'il en soit, cette petite stèle n'en reste pas moins des plus curieuses, et nous essaierons, en terminant, de répondre aux diverses questions que peut soulever l'examen

1. J. QUICHERAT. *Histoire du Costume en France*, 2^e éd^{on}, pag. 10.

attentif de ses personnages et de leurs accessoires, encore bien qu'il nous paraisse difficile de le faire efficacement pour certaines d'entre elles.

1° Quelle est la nature de l'objet que tient Mercure, de la main droite ?

Sur cette première question, nous ne pouvons guère, hélas ! que reconnaître et avouer à peu près notre incompetence. Ce n'est ni le sac ordinaire, ni la bourse habituelle, ces derniers étant toujours de taille beaucoup plus restreinte et de forme particulière.

Serait-ce, comme on pourrait le croire, la dépouille d'un animal, transformée en sac, ou mieux en outre ? L'exemple serait unique, que nous sachions du moins, et complètement inédit.

Serait-ce, au contraire, l'animal lui-même, un des symboles typiques du dieu, un *bouc* enfin, mal conformé ou très dégradé par des causes multiples ? Notre Mercure aurait alors une analogie frappante avec le bas-relief de Chalon-sur-Saône, où « le dieu, dans une niche concave et cintrée, est représenté debout, coiffé du pétase, la main gauche tenant le caducée et la main droite appuyée sur la tête d'un bouc¹ ».

2° Que pouvait tenir Rosmerta dans sa main droite, mutilée sous l'action de la drague ? Cette question, malheureusement, paraît tout aussi difficile à résoudre que la première. Nous ne pouvons, d'ailleurs, raisonner encore que par simple induction et non par analogie, la déesse de l'autel de Fleurieu, par malchance, ayant également la main droite complètement mutilée².

Toutefois, en se reportant à la statuette en bronze trouvée à Soissons, à côté de Mercure, et en la considérant comme une Rosmerta isolée ou *dissociée*, l'on peut admet-

1. Ch. RENEL. *Loc. cit.*, pag. 305, note 4, § 5.

2. Voir plus haut, pag. 279.

tre, sans trop de témérité, que ce devait être une *patère*, symbole ordinaire de l'abondance et de la fortune, au même titre que la corne d'abondance elle-même.

Abondance et *Fortune* correspondent bien, en effet, aux résultats favorables des multiples interventions du dieu Mercure, et ne peuvent, sans doute, que s'incarner également dans le rôle, imparfaitement connu jusqu'alors, de sa parèdre Rosmerta !

3° Enfin, à quelle époque remonterait la stèle de Condren, et quelle devait en être la destination probable ?

Par sa médiocre exécution et ses détails, ce petit monument lapidaire ne peut évidemment appartenir qu'à l'époque *gallo-romaine*. Quant à sa date exacte, ou même approximative, il est à peu près impossible de la fixer. Celle-ci peut s'étendre, en effet, du moment où nos ancêtres, suffisamment imprégnés du polythéisme romain, s'essayèrent à en reproduire grossièrement leurs divinités favorites, jusqu'à celui où la grande invasion barbare vint de nouveau couvrir la Gaule de ruines : soit du milieu du deuxième siècle environ à la fin du quatrième.

La destination de la stèle de Condren, au contraire, ne saurait faire l'ombre d'un doute.

Ce petit monument constituait assurément un de ces *laraires*, *autels votifs* ou *familiers* contre lesquels luttèrent si longtemps les apôtres des Gaules, et qui, en plein septième siècle, étaient encore l'objet des exhortations de saint Eloy¹ dans nos parages immédiats, sinon à Condren même².

En résumé, chacun des objets exhumés à Condren offre donc un intérêt de tout premier ordre et qui semble même dépasser les bornes de l'archéologie locale.

Tout, dans la remarquable épée, trahit une arme de

1. LEBEUF (abbé). *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'Histoire de France*, tom. I, pag. 283.

2. LEBEUF (abbé). *Loc. cit.*, tom. I, pag. 329-332.

choix et de luxe. Aussi, n'hésitons-nous pas à voir en elle, non la *semi-spata* d'un simple légionnaire, bien que Pline avance que de son temps « les serfs et esclaves avaient leurs ceintures et leurs épées toutes garnies d'or¹ », mais celle de l'un des chefs des milices romaines ou de leurs auxiliaires.

En outre, par sa belle conservation, elle nous permet d'apprécier, sauf pour la poignée, la forme, les dimensions et la riche ornementation d'un glaive remontant très vraisemblablement à l'époque la plus artistique de l'occupation romaine en Gaule. Si donc, à l'exemple du savant explorateur de la Normandie souterraine, nous osions nous engager dans le domaine des hypothèses², nous inclinerions volontiers à voir dans cette belle arme, un produit de l'industrie locale ou indigène, combinée avec le bon goût et l'élégance de l'art romain³.

Cette conjecture, étrange en apparence, pourrait d'autant mieux se justifier ici, que Condren se trouvait relativement à proximité d'Amiens et de Reims, ces deux principaux centres de fabrication d'épées de la Gaule Romaine⁴, et placé, ainsi qu'on l'a vu, sur les voies de communication reliant ces importantes cités entre elles : la voie de Reims à Amiens, par Saint-Quentin, et celle, *per compendium*, par Noyon et Roiglise (Somme).

La spatule ou cuillère à parfums, de son côté, nous représente également un des plus élégants spécimens de ces sortes d'objets, en nous décelant, en même temps, une grande habileté dans le martelage de sa tige *polyédrique*. Elle appartient, comme l'épée, à une excellente époque artistique.

1. PLINE. *Histoire du Monde*, liv. 33, chap. 1^{er}, trad^{on} A. du Pinet, Genève, 1625.

2. COCHET (abbé). *Loc. cit.*, page 407.

3. Voir l'*Appendice*.

4. E. DESJARDINS. *Géographie de la Gaule Romaine*, tom III, pag. 498.
— A. BLANCHET. *Les Enceintes Romaines de la Gaule*, pag. 103 et 121, etc., etc.

Enfin, malgré ses imperfections et sa mutilation, le petit monument lapidaire de Condren peut être considéré comme des plus précieux, autant par lui-même, que par les enseignements qui s'en dégagent.

Tout en constituant un reste authentique de notre art national à ses origines, il nous rappelle encore la principale divinité du Panthéon gaulois romanisé, avec un symbole inédit : un grand sac, ou une outre très gonflée par le bas, au lieu de la bourse habituelle.

De plus, il nous indique : d'une part, avec les stèles de la Garenne-du-Roi, de Caisnes, et les bronzes figurés des provenances voisines, que le culte de *Mercure* était particulièrement en honneur chez nos propres aïeux ; et, d'autre part, que les représentations, dans lesquelles ce dieu se trouve associé à sa parèdre *Rosmerta*, ne sont pas spéciales aux régions de l'Est, comme on semblait le croire jusqu'alors, mais qu'elles se rencontrent également en plein *Belgium*, sinon dans le pays des *Suessions*, ainsi que nous l'avions dit d'abord, mais dans celui des *Véromanduels*, la présence à *Noviomagus (in Veromanduis)*¹ du préfet des *Batavi Contraginenses*² impliquant évidemment une même situation ethnique pour les deux localités, ou le rattachement de Condren à la cité des *Veromandui*.

L. PLESSIER.

1. D'ANVILLE. *Loc. cit.*, pag. 496.

2. D'ANVILLE. *Ibidem.* — E. DESJARDINS. *Loc. cit.*, pag. 495.

APPENDICE

Nous pensons avoir démontré que par sa forme, ses dimensions, sa riche ornementation et le lieu de sa découverte, l'épée de Condren doit vraisemblablement remonter à la période *artistique* de l'occupation romaine en Gaule. Mais, pour parvenir à ce but et avant de formuler nos conclusions, nous avons cru devoir consulter un certain nombre d'archéologues s'occupant spécialement des premières époques de notre histoire ; ce sont les avis autorisés de ces derniers que nous allons maintenant énumérer, avec le moins possible de commentaires.

En première ligne, nous citerons les observations de notre zélé collègue, M. le chanoine Müller. Celui-ci, doutant que la *damasquinure* eût été pratiquée par les Romains ou Gallo-Romains et pensant qu'elle nous vint plus tard des Orientaux, proposait en conséquence de rajeunir de beaucoup l'épée de Condren, en la rapportant aux ix^e, x^e, xi^e et peut-être même au xii^e siècle. A l'appui de son dire, notre excellent confrère nous communiqua le dessin d'un petit sabre recourbé, datant au plus du xiv^e ou du xv^e siècle, incontestablement d'origine étrangère, et dont la lame est ornée de nombreuses damasquinures.

Comme on le voit, cette opinion et l'origine attribuée à notre épée ne laissaient pas d'être assez vagues. Toutefois, la date du ix^e siècle, ou du haut moyen âge, fut reprise et nettement affirmée par plusieurs de nos aimables correspondants, et non des moindres.

M. Salomon Reinach, conservateur du musée de Saint-Germain, fut d'avis, en effet, que l'épée de Condren « est de très basse époque carolingienne » ; et, entr'autres indi-

cations, il nous renvoya à l'épée scandinave, dont il est question dans notre travail¹.

Nous nous bornerons à faire observer que ces deux armes, celle de Condren et celle du Smøland sont absolument *dissemblables* par la taille, la forme des lames et des pointes. Il en est de même, d'ailleurs, pour les épées des planches XIX et XVIII de l'ouvrage de Montélius, bien que l'arme figurée sur cette dernière nous reporte entre 600 et 400, soit à l'aube du cinquième siècle.

M. Viollier, conservateur-adjoint du musée de Zurich (Suisse), en partageant l'avis de M. S. Reinach, fut beaucoup plus explicite. Dans la description qu'il voulut bien nous donner de deux épées paraissant avoir une certaine analogie avec la nôtre, il s'exprimait ainsi :

« L'une est une fort belle pièce, absolument complète, sauf la partie de la poignée qui était en *bois*. . . . Elle provient de La Lance (canton de Neuchâtel). Je n'ai pas de détails sur la façon dont elle a été trouvée ».

« Elle pèse 1.015 grammes. Longueur totale 0^m895 ; — longueur de la lame, de la garde à la pointe, 0^m75 ; — épaisseur à la garde, 0^m004 ; — largeur à la garde, 0^m049 ».

« La lame est plate, formée de deux tranchants battus, tandis que la partie intermédiaire présente une texture toute différente ».

« La garde est massive, en forme de navette — épaisseur 0^m019 — longueur 0^m08 — largeur au centre 0^m027. Cette garde est en fer, comme la lame ; les faces sont ornées de baguettes d'un métal jaune (probablement en cuivre ou en laiton), excessivement rapprochées, en sorte que la garde en paraît complètement recouverte. Les deux faces, supérieure et inférieure, sont recouvertes d'une mince feuille de métal plus rouge (cuivre?) »

« La soie de l'épée est plate, large de 0^m025 au-dessous de la garde et de 0^m16 vers le pommeau. Le pommeau,

1. Voir, plus haut, pages 266 et 267.

composé de deux pièces réunies entre elles par deux clous, forme une *navette* semblable à la garde, mais plus petite — épaisseur, 0^m015 — longueur, 0^m068 et largeur, 0^m03 — surmontée d'une partie conique, haute de 0^m029 (hauteur totale du bouton, 0^m034) ».

« La face inférieure du bouton est également munie d'une feuille de métal jaune-rouge et tout le bouton est orné des mêmes incrustations en métal jaune, sous formes de baguettes très rapprochées. La distance entre la garde et le bouton (poignée) est de 0^m093 ».

« La seconde épée est beaucoup moins intéressante... ; la lame est brisée (longueur actuelle, 0^m37 environ) ; la soie est incomplète — longueur, 0^m06. La garde est longue de 0^m104, épaisse de 0^m018 et large de 0^m022 ».

« Les faces inférieure et supérieure étaient munies d'une feuille de métal, tandis que les faces latérales présentaient des traces d'une décoration identique à l'épée de La Lance ».

« La garde est un peu différente, plus allongée, en forme de *batonnet* rectangulaire dont tous les côtés seraient arrondis, ainsi que les extrémités. Celles-ci sont perforées d'un trou qui les traverse de part en part ».

« Chacune de ces épées a été trouvée dans un milieu daté. Cependant la technique de la décoration, qui n'a rien de gaulois, ni de romain ; la forme qui s'éloigne beaucoup des épées albanaises trouvées en Suisse ; la ressemblance en particulier des boutons qui terminent les poignées, tout me porte à croire que ce sont en effet des armes du haut moyen âge ».

Enfin, M. Ch. Buttin, notaire à Rumilly (Haute-Savoie), qui avait bien voulu nous signaler les épées de Zurich, émit à son tour le même avis en nous écrivant :

« Votre épée est un spécimen remarquable du commencement de l'époque carolingienne, soit de la première partie du ix^e siècle, les armes du siècle précédent portant encore l'empreinte du style mérovingien, étranger à la déco-

ration de votre épée. Si elle avait son pommeau, ce serait un des meilleurs exemples des armes de cette époque ».

.

« En résumé, votre épée, encore un peu du type mérovingien, *quant à la forme*, est nettement carolingienne par son décor qui fixe de façon précise la date à laquelle elle remonte et c'est une pièce des plus intéressantes ».

Ces appréciations et surtout les dernières nous avaient semblé probantes ; elles eussent été, certes, plus que suffisantes pour fixer notre opinion personnelle et nous faire attribuer l'épée de Condren à *l'époque Carolingienne*, si elles ne se fussent trouvées contrebalancées par autant, sinon par plus d'affirmations contraires émanant d'autres savants, peut-être moins *officiels*, mais cependant d'une compétence très respectable.

En premier lieu, se trouve notre érudit et aimable voisin, M. J. Pilloy, si connu par ses publications sur les nécropoles de l'Aisne, et qui nous déclara, en parlant de l'arme de Condren, « qu'il y aurait de grandes présomptions pour que l'épée fût romaine, ce qu'indiquerait aussi sa faible longueur ».

Vint ensuite M. le comte de Rochebrune, très expert en armes anciennes et déjà cité dans notre travail, qui nous écrivit à nouveau :

« Je crois votre épée romaine ou gallo-romaine, en tout cas antérieure aux Francs ».

.

« J'ai une épée, de même forme, trouvée dans une vase grasse, qui a conservé une partie de sa fusée faisant pommeau ; cette dernière était en *ivoire* ».

MM. de Saint-Venant et Costa de Beauregard, qui étudient surtout les monuments et objets intéressants du sud de la France, furent encore beaucoup plus explicites ; et nous reproduisons ci-dessous, à titre de document contra-

dictoire, une partie de la correspondance de M. de Saint-Venant, contenant son appréciation très motivée.

« Votre épée est, en effet, bien intéressante et je l'aurais examinée avec une attention spéciale, quand j'eus le plaisir d'aller admirer votre belle collection, si j'avais soupçonné les ornements qu'elle portait ».

.

« Pour corroborer mon impression, j'ai écrit à l'ami Costa de Beauregard, qui a plus de documents à consulter que moi ; nous nous sommes, du reste, à peu près rencontrés pour dater l'arme approximativement. Je la croyais barbare, tout à fait primitive, fin iv^e ; mon ami la vieillit un peu plus et la met franchement du iv^e et je crois que ses raisons sont plausibles. La forme générale pouvait la faire barbare, quoique les épées des v^e et vi^e siècles aient plus souvent la pointe arrondie ; mais on en connaît qui ont cette forme en tiers-point, réminiscence ou survivance des pointes de la *Tène* ».

« C'est l'ornement en spirale courante, *à postes*, qui aide le plus ici à préciser : c'est un ornement antique bien classique. On en observe sur nombre d'objets du iv^e siècle (voir *Alterthümer* de LINDENSCHMIT) ; on n'en voit pas sur les gardes et pommeaux carolingiens, ornés ordinairement de damasquinures de style différent, de *lignes* niellées ou d'entrelacs compliqués, rappelant ceux des manuscrits ».

.

« Une épée niellée, trouvée dans une tombe de Cologne avec une fibule cruciforme, c'est-à-dire du iv^e siècle (type romain provincial), présente une série d'ornements identiques à ceux de la vôtre ; cette épée avait encore sa poignée d'ivoire ».

Enfin, un dernier archéologue qui, quoique plus jeune, a déjà beaucoup vu, beaucoup retenu, et auquel des publications spéciales donnent une incontestable autorité, M. l'abbé Breuil, après avoir examiné avec un soin particulier l'épée

de Condren, comme forme, comme dimension et surtout comme décoration, nous a déclaré, sans hésitation aucune et d'une façon absolument nette « que cette épée est essentiellement *gallo-romaine* et ne saurait appartenir à aucune autre époque.

Tels sont les résultats de la minutieuse enquête à laquelle nous nous sommes livré, pour tâcher d'aboutir à la détermination réelle ou du moins très plausible de la curieuse épée de Condren. Nos aimables correspondants sont à peu près unanimes pour rapporter cette arme, les uns à l'époque *gallo-romaine*, les autres à l'époque *carolingienne*. Mais, entre ces deux périodes, l'écart est considérable : c'est pourquoi avons-nous cru devoir analyser, avec un soin tout particulier, les divers éléments de l'arme, afin d'arriver à une solution pouvant être considérée comme exacte, ou présentant les meilleures garanties d'exactitude. Avons-nous atteint ce but ? Nous n'osons l'affirmer et préférons, en tout cas, en laisser le lecteur juge, nous bornant à exciper de nos sérieux efforts et de notre entière bonne foi.

L. P.
